

CONTRAT DE LICENCE

Entre les soussignés :

Le Concédant :

Nom : (Nom du Concédant)

Adresse : (Adresse du Concédant)

Téléphone : (Numéro de téléphone)

Adresse e-mail :

Le Licencié :

Nom : (Nom du Licencié)

Adresse : (Adresse du Licencié) Téléphone : (Numéro de téléphone)

Adresse e-mail :

Préambule :

Le présent contrat de licence est conclu entre le Concédant et le Licencié pour l'utilisation d'une invention, d'une marque ou d'un droit d'auteur appartenant au Concédant. Ce contrat inclut des clauses spécifiques pour garantir une gestion équitable et inclusive, respectant les principes d'égalité de genre.

Article 1 : Objet du Contrat

Le Concédant accorde au Licencié un droit non exclusif et non transférable d'utiliser la [Invention/Marque/Droit d'auteur] décrite en Annexe A, conformément aux termes et conditions du présent contrat.

Article 2 : Durée du Contrat

Le présent contrat est conclu pour une durée de (Durée en mois/années), à compter de la date de signature. Il pourra être renouvelé ou résilié selon les conditions définies à l'Article 9.

Article 3 : Droits et Obligations du Concédant

3.1 Droit de Propriété : Le Concédant garantit qu'il est le propriétaire légitime de la (Invention/Marque/Droit d'auteur) et qu'il a le droit de concéder la licence au Licencié.

3.2 Support Technique : Le Concédant s'engage à fournir au Licencié un support technique raisonnable pour l'utilisation de la (Invention/Marque/Droit d'auteur).

3.3 Égalité de Genre : Le Concédant s'engage à promouvoir l'égalité de genre dans la mise en œuvre et l'utilisation de la (Invention/Marque/Droit d'auteur).

Article 4 : Droits et Obligations du Licencié

4.1 Utilisation Autorisée : Le Licencié s'engage à utiliser la (Invention/Marque/Droit d'auteur) conformément aux termes du présent contrat et aux lois en vigueur.

4.2 Non-Transférabilité : Le Licencié ne peut transférer les droits accordés par le présent contrat sans l'accord écrit préalable du Concédant.

4.3 Promotion de l'Égalité de Genre : Le Licencié s'engage à promouvoir l'égalité de genre dans l'utilisation et la distribution de la (Invention/Marque/Droit d'auteur).

Article 5 : Redevances et Paiements

5.1 Montant des Redevances : Le Licencié s'engage à payer au Concédant des redevances de (Montant ou Pourcentage) par (période), calculées sur la base des ventes ou de l'utilisation de la (Invention/Marque/Droit d'auteur).

5.2 Modalités de Paiement : Les redevances seront payables [périodicité] à terme échu. Le Licencié fournira au Concédant un rapport détaillant les ventes ou l'utilisation de la (Invention/Marque/Droit d'auteur) pour la période concernée.

Article 6 : Confidentialité

6.1 Informations Confidentielles : Les parties s'engagent à maintenir la confidentialité de toutes les informations échangées dans le cadre du présent contrat.

6.2 Non-Divulgation : Les informations confidentielles ne pourront être divulguées à des tiers sans l'accord écrit préalable de l'autre partie.

Article 7 : Propriété Intellectuelle

7.1 Respect des Droits : Le Licencié s'engage à respecter tous les droits de propriété intellectuelle relatifs à la [Invention/Marque/Droit d'auteur].

7.2 Protection des Droits : Le Licencié informera immédiatement le Concédant de toute violation des droits de propriété intellectuelle dont il aura connaissance.

Article 8 : Résolution des Conflits

8.1 Procédure de Réclamation : En cas de conflit, le Licencié pourra adresser une réclamation écrite au Concédant. Le Concédant s'engage à répondre à la réclamation dans un délai de (Délai en jours) jours ouvrables.

8.2 Médiation : Si le conflit n'est pas résolu, les parties conviennent de recourir à une médiation avant d'engager toute procédure judiciaire.

Article 9 : Résiliation du Contrat

9.1 Conditions de Résiliation : Le contrat peut être résilié par l'une ou l'autre des parties moyennant un préavis écrit de (Durée du préavis en jours) jours.

9.2 Effets de la Résiliation : En cas de résiliation, le Licencié cessera immédiatement d'utiliser la (Invention/Marque/Droit d'auteur) et restituera au Concédant tous les documents et informations relatifs à la (Invention/Marque/Droit d'auteur).

Article 10 : Divers

10.1 Modifications du Contrat : Toute modification du présent contrat devra être faite par écrit et signée par les deux parties.

10.2 Loi Applicable : Le présent contrat est régi par la loi (Pays). Tout litige relatif à l'exécution ou à l'interprétation du présent contrat sera soumis à la juridiction des tribunaux compétents de (Ville/Pays).

Fait à (Ville), le (Date)

Le Concédant :

Signature (Nom du Concédant)

Le Licencié :

Signature (Nom du Licencié)